

Tour Marcel Brot Nancy

1969 Architecte : **Louis Fleck**

2004 **Label Patrimoine du XXe siècle**

Périmètre d'un monument classé

2002-2005 Architecte de la restauration : **les Architectes CVZ**

Affectation : **Centre d'enseignement des Soins d'Urgence, Institut de Formation des Cadres de Santé, Formation des Manipulateurs d'Electro radiologie Médicale**

Façades qui ont reçu un traitement destiné à ralentir le phénomène d'oxydation et escaliers et escaliers de secours hélicoïdaux
Coupe technique dans l'immeuble.

©CVZ



Composition hiérarchisée pour un ensemble de bureaux

La tour Marcel Brot est également connue sous le nom de «tour des Coopérateurs». C'est un immeuble marquant dans le quartier de l'église classée Notre-Dame de Bonsecours, en bordure de Meurthe à Nancy. Elle a été construite à la fin des années 1960 sur les plans de l'architecte lorrain Louis Fleck pour servir de siège à l'Union des coopérateurs de Lorraine. L'architecte a reçu une Equerre d'Argent en 1970 pour cette réalisation.

A l'origine, l'aménagement intérieur avait été confié à l'architecte d'intérieur Robert Anxionnat, souvent retenu pour des projets prestigieux. Malheureusement plusieurs de ses réalisations ont disparu, comme dans le cas présent.

La Tour Marcel Brot est labellisée «Patrimoine du XXe siècle» en raison de la qualité de son architecture et de sa composition typique «socle/tour». D'une superficie de 9000m², le bâtiment présente deux parties distinctes: un socle large et épais ainsi qu'une tour cubique de huit étages qui semble flotter sur une bande vitrée. La structure est composée de poutres treillis, ce qui a compliqué la phase de désamiantage et d'un noyau central en béton. Ce noyau supporte les énormes poutres métalliques en toiture qui retiennent chaque niveau à l'aide de suspentes métalliques accrochées à chaque plancher. Ainsi les bureaux du premier niveau de la tour sont vitrés sur toute leur hauteur.

En 2002, le bâtiment a été réhabilité, complètement désamianté et réorganisé pour accueillir différentes activités liées à la formation au secteur de la santé. Cette réaffectation s'est vue imposer de nombreuses contraintes techniques et normatives. Les structures n'ayant pas été modifiées, l'originalité et la valeur architecturale de la tour ont été conservées.

Conservation de l'enveloppe originale et réorganisation intérieure nécessaire pour accueillir une nouvelle fonction

La première phase des travaux a consisté à désamianter l'entièreté du bâtiment. Ce fut un travail long et fastidieux. Une composante importante de la rénovation fut également le changement d'affectation qui a nécessité des aménagements spécifiques comme la création de salles de cours, d'un amphithéâtre, d'un restaurant ou encore d'une bibliothèque.



Mais il a aussi imposé de prendre en compte l'augmentation de la fréquentation à l'intérieur de l'immeuble. Pour des raisons de sécurité, cette donnée a impliqué de prévoir des escaliers de secours extérieurs et l'installation d'un ascenseur supplémentaire. Les seuls apports extérieurs acceptés par l'Architecte des Bâtiments de France ont été la création des trois escaliers hélicoïdaux parfaitement intégrés.

Les façades ont été conservées, isolées par l'intérieur et traitées contre l'oxydation du support en aluminium. Elles ont retrouvé leur teinte d'origine.

L'ensemble des châssis, fixes et ouvrants, ont été remplacés pour des modules en double vitrage aux performances isolantes actuelles.

Du fait de la création des salles de cours aux étages, avec des cloisons aux qualités acoustiques, il a fallu installer un encombrant réseau pour le renouvellement d'air. Dans la mesure du possible, il a été installé dans la configuration existante. Les câbles et autres conduites sanitaires passent dans les faux-plafonds. Une installation frigorifique créée au sous-sol assure une température ambiante stable dans l'immeuble quelle que soit la saison.

La terrasse extérieure du deuxième étage, isolée à l'origine par des dalles de liège, a été entièrement restructurée avec des matériaux performants. Un cheminement d'évacuation y a été installé.

Installation de la ventilation et de gaines techniques après désamiantage; salle de classe; vue de l'étage vitré, premier niveau de la tour de huit étages.

©CVZ



Restructuration lourde et nécessaire pour un bâtiment de bureaux qui a reçu une Equerre d'argent en 1970; nouvelle affectation bien intégrée dans la structure restaurée et conservée.